

# Rapport d'évaluation

## Plan d'action PERILHON ELAGAGE



Mars 2026

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise PERILHON ELAGAGE dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

PERILHON ELAGAGE			
Date d'adhésion au programme	05-06-2023	Date d'engagement dans le programme	22-01-2024
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2024 - 2028)		

Date de transmission du rapport de suivi	19/01/2026
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	01/2024 - 01/2026
Date de publication du rapport d'évaluation	03/2026

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, suffisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

# Table des matières

<b>I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action</b> .....	<b>4</b>
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés .....	4
I.2.1 Dépendances à la biodiversité.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.2.2 Pressions et impacts de l'entreprise .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.2.3 Contributions positives à la biodiversité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.2.4 Principaux enjeux identifiés par l'entreprise .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.3 Cadre mis en place et description des actions .....	5
<b>II. Evaluation</b> .....	<b>6</b>
II.1 Synthèse de l'évaluation .....	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies .....	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	6
II.2 Evaluation détaillée du plan d'action .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.2.1 Significativité du plan d'action.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.2.2 Mise en œuvre du plan d'action .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>III. Recommandations</b> .....	<b>7</b>
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	7
III.1.1 Précision du plan d'action.....	7
III.1.2 Complément au plan d'action .....	7
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre .....	7
<b>IV. Synthèse des retours du jury</b> .....	<b>8</b>

# I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

<b>Organisation et zone géographique</b>	Rue d'Ennetieres 59175 Templemars
<b>Secteurs d'activité</b>	Taille et soins aux arbres, abattage, essouchage, pose de haubans, pose d'écuroducs, installations de nichoirs et mangeoires, lutte biologique contre les espèces envahissantes.
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 050 139
<b>Nombre d'employés</b>	20 à 49 employés
<b>Site web de l'entreprise</b>	<a href="https://www.perilhon-elagage.com/">https://www.perilhon-elagage.com/</a>

## I.1 Engagements préexistants

L'entreprise a mis en place une politique environnementale visant à réduire l'impact de ses activités. Au sein de cette politique, l'entreprise agit sur la réduction de son empreinte carbone en investissant dans des véhicules et engins électriques, et cherche à limiter les pollutions en réduisant les fluides polluants en déployant des méthodes et du matériel alternatif. Par ailleurs, l'entreprise s'engage dans une gestion plus durable des ressources issues de ses activités en valorisant la biomasse et les produits de coupe (branchage, bois, etc.) afin de limiter les déchets. Elle porte aussi une attention à la biodiversité en formant ses équipes à identifier les habitats et les espèces présentes dans les arbres afin d'adapter les interventions et de respecter la faune nicheuse, tout en soutenant des initiatives contribuant au repeuplement et à la préservation de la biodiversité.

## I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

L'enjeu principal est de faire évoluer notre métier. Nous souhaitons continuer de travailler et protéger les arbres tout en les considérant comme des habitats pour la faune.

### I.3 Cadre mis en place et description des actions

<b>Périmètre du plan d'action</b>	Le périmètre du plan d'action concerne l'entreprise Perilhon, ses salariés et ses clients (particuliers, privés et publics)		
<b>Durée prévue pour la mise en œuvre</b>	4 ans (2024 – 2028)		
<b>Nombre d'actions cœur de métier</b>	2	<b>Nombre d'actions complémentaires</b>	0

<b>Actions cœur de métier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1. Faire évoluer le pourcentage de matériel électrique</li><li>• 2. Poursuivre les essais de lutte contre les EEE avec plusieurs méthodes alternatives aux produits phytosanitaires</li></ul>
-------------------------------	---

## II. Evaluation

### II.1 Synthèse de l'évaluation

#### II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies par l'entreprise dans le dossier d'engagement permettent de comprendre les actions suivies et ce qui est prévu. Toutefois, certains éléments pourraient être précisés, notamment la description de l'enjeu biodiversité identifié et le détail des moyens mobilisés pour atteindre les objectifs de chaque action. Le rapport de suivi est complet sur les actions et l'implication des parties prenantes.

#### II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

##### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Exemplaire	Suffisant	Exemplaire	Suffisant	À renforcer

##### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

#### II.1.3 Conclusion évaluative

L'entreprise propose un plan d'action cohérent et adapté à l'enjeu identifié permettant de réduire leurs pressions directes sur les pollutions et le changement climatique (notamment via l'électrification des outils) tout en agissant sur l'enjeu commun de réduction des impacts des espèces exotiques envahissantes. L'entreprise a progressé sur ces deux actions, en procédant à des ajustements au fil de l'eau lorsque nécessaire, ce qui lui permet d'être en bonne voie pour atteindre l'objectif lié à l'électrification des outils et de poursuivre les essais de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

## III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

### III.1 Recommandations relatives à la significativité

#### III.1.1 Précision du plan d'action

Certains éléments du plan d'action gagneraient à être précisés, en particulier :

- Pour un prochain plan d'action il serait pertinent d'identifier et de quantifier les moyens humains, matériels et financier nécessaires à sa mise en œuvre afin de cadrer au mieux les besoins
- Afin de faciliter l'atteinte des objectifs il est important d'identifier les échéances intermédiaires et le planning associé à chaque action, même pour les actions d'amélioration continue comme celle sur les espèces exotiques envahissantes.
- Préciser les dépendances à la biodiversité (services écosystémiques par service écosystémiques) et de bien faire le lien entre impacts ou dépendances et les activités associées sur la chaîne de valeur de l'entreprise afin de mieux comprendre ces liens et d'être certains d'identifier les enjeux.

#### III.1.2 Complément au plan d'action

Afin d'aller plus loin l'entreprise pourrait approfondir les actions en cours :

- Pour l'action associée à l'évolution des équipements électriques, porter une réflexion sur les solutions alternatives existantes et déployables pour les équipements difficiles à électrifier
- Pour l'action associée aux essais sur les espèces exotiques envahissantes, étendre la portée de ces essais à d'autres espèces en plus de la renouée du Japon afin d'améliorer les connaissances et le périmètre d'action.

### III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Concernant la mise en œuvre de son plan d'action, l'entreprise est invitée à aller plus loin sur les aspects suivants :

- Pour un prochain plan d'action il sera essentiel de suivre les moyens associés et nécessaire au bon avancement de l'action et les modalités associées (moyen financier nécessaire, combien de temps d'échange et quand, etc...)
- Il serait également pertinent d'identifier des étapes intermédiaires (objectif et échéance) afin de suivre avec plus de précision les actions déployées et de s'assurer de leur bon déroulé.

## IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

### CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des membres du jury était en accord avec les conclusions évaluatives.

Les membres du jury ont émis les avis complémentaires suivants :

Le jury a souligné l'intérêt du plan d'action et de la démarche portée par l'entreprise. Il encourage l'entreprise à poursuivre ses engagements.

### RECOMMANDATIONS

L'ensemble des membres du jury était en accord avec les recommandations.

Les membres du jury ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

- Prendre en compte l'enjeu plus global de dérangement de la faune (incluant notamment les nuisances sonores) et proposer une action visant à mettre en place une charte de bonne pratique sur le sujet (ex : exclusion d'abattage d'arbres-habitats, prise en compte de la présence de nids etc.)
- Influencer la prise en compte des bonnes pratiques dans les cahiers des charges (publics, privés) intégrant des critères concernant les décisions d'élagage, d'abattage, et apporter un conseil client éclairé sur la biodiversité...
- Concernant la lutte contre les EEE, il semblerait intéressant d'élargir cette action et d'aller plus loin en formalisant une offre commerciale qui s'appuie sur l'expertise de l'entreprise en matière d'EEE suite aux expérimentations menées
- Formaliser une action complémentaire de formation des salariés au sujet de la biodiversité avec des objectifs SMART